

## **AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE**

La société POULINA GROUP HOLDING convoque les actionnaires minoritaires de la société à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le **Jeudi 08 Juin 2023 à 10 heures** au siège social de la société sis au GP1 Km12, Ezzahra - Ben Arous, et ce à l'effet de délibérer sur le point unique suivant à l'ordre du jour : Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025 qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025.

La liste des candidats retenus accompagnée des informations, prévues à l'article 22 de la Décision Générale du CMF n°23 du 10/3/2020, sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société.

**Le Président du Conseil d'Administration**

**NB** : Par actionnaire minoritaire il est entendu tout actionnaire détenant individuellement au plus 0,5 % du capital social (soit 900 018 actions au maximum) et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital social (soit 9 000 180 actions au maximum).

Remarque : Les documents afférents à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires sur le site et au siège de la société POULINA GROUP HOLDING.